## **DIVERS**

### **PAYSURF**

Société Anonyme au capital de 32 000 000 € Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 STRASBOURG 814 262 101 RCS STRASBOURG

Exercice social du 01/01/2023 au 31/12/2023 Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 mai 2024

31/12/2023 31/12/2022

#### 1. - Bilan au 31 décembre 2023

Actif (en €)

381 843 402 129 21 068 827 31/12/2023 31/12/2023	1 286 447 135 944 13 544 547 31/12/2022
21 068 827 31/12/2023 31/12/2023	13 544 547 31/12/2022
31/12/2023	31/12/2022
31/12/2023	
31/12/2023	
	31/12/2022
	31/12/2022
	31/12/2022
464 972	
	460 420
987 618	409 489
11 970	
19 604 267	12 674 639
32 000 000	21 000 000
-8 325 361	-4 186 86
-4 070 372	-4 138 501
21 068 827	13 544 547
31/12/2023	31/12/2022
31/12/2023	31/12/2022
333 861	-10 280
95 909	33 115
-40 097	-15 176
14	0
-353	738
389 334	6 922
-4 459 706	-4 145 423
-4 070 372	-4 138 501
-4 070 372	-4 138 501
	19 604 267 32 000 000 -8 325 361 -4 070 372 21 068 827  31/12/2023  31/12/2023  333 861 95 909 -40 097 14 -353 389 334 -4 459 706

### **NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

Paysurf est un établissement de paiement agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), dont l'objet est l'encaissement de fonds pour le compte de tiers

-4 070 372

-4 070 372

-4 138 501 -4 138 501

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation
La société ayant pour objet exclusif la fourniture de services de paiement, ses comptes individuels sont établis selon les dispositions réglementaires applicades aux établissements de crédit et assimilés mentionnées au Titre 1 du Livre I du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC), par application de l'article 1311-1 du même règlement. Ils respectent la règle de prudence et les conventions de base concernant.

- la continuité de l'exploitation
- la permanence des méthodes
  l'indépendance des exercices

Résultat courant avant impôt

Résultat net

Note n° 1.1 Evaluation des créances et dettes Les créances et dettes sur la clientèle et les établissements de crédit sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale ou leur coût d'acquisition s'il est différent de la valeur

nominale. Les créances et dettes rattachées (intérêts courus ou échus, à recevoir et à payer) sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif auxquels elles se rapportent. Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciations, constatées individuellement et en minoration de l'actif concerné.

Note n° 1.2 Comptabilisation des services de paiement
Paysurf a pour objet de fournir des services de paiement répondant aux besoins d'acteurs tels que notamment les Places de marché (les Partenaires), dont l'activité nécessite de réaliser de l'encaissement de fonds pour le compte de tiers. Ces Partenaires sont mandatés par Paysurf en qualité d'agents de services de paiement au sens de l'article L.523-1 du Code monétaire et financier pour offrir les services de Paysurf aux marchands enrôlés sur leur place de marché.

Paysurf tient les Comptes de Paiement associés à ces opérations, à savoir : les comptes des Partenaires

les comptes des Marchands, en recouvrant les sommes encaissées des clients sous forme de virement ou de paie-ment par carte, et en procédant au paiement des commissions.

Conformément à l'article 34 de l'arrêté du 29 octobre 2009 portant sur la réglementation prudentielle des établissements de paiement, les fonds reçus pour l'exécution d'une opération de paiement sont placés sur un compte à vue de cantonnement auprès d'un établissement de crédit.

Note n° 1.3 Engagements en matière de retraite, indemnités de fin de carrière et primes de médaille du travail
La comptabilisation et l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires sont conformes à la recommandation n°2013-02 de l'ANC.

### Régimes de retraite des employés

Les pensions de retraite sont prises en charge par diverses institutions auxquelles la société et ses salariés versent périodiquement des cotisations. Ces dernières sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont dues.

D'autre part, les salariés bénéficient de régimes de retraite supplémentaire financé par l'employeur, au travers d'un contrat d'assurance. Ce contrat relève d'un régime à cotisations définies, entièrement couvert par les réserves constituées chez l'assureur. En conséquence, aucun engagement résiduel n'en résulte pour l'employeur.

Indemnités de fin de carrière et primes de médaille du travail Les futures indemnités de fin de carrière et primes conventionnelles à verser lors de l'attribution de médailles de travail sont intégralement couvertes par provisions ou contrats d'assurance.

Les engagements sont calculés annuellement suivant la méthode des unités de crédits projetés conformément aux normes IFRS. Sont notamment pris en compte, l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel, le taux d'évolution des salaires, le taux de charges sociales dans les cas prévus et le taux d'actualisation financière.

Les engagements correspondants aux droits acquis par les salariés au 31 décembre Les engagements correspondants aux droits acquis par les salantes au 3 récembre de chaque exercice sont intégralement couverts par les réserves constituées auprès de la compagnie d'assurances ou par des provisions. Les indemnités de fin de carrière et primes médailles du travail arrivées à échéance et versées aux salariés au cours de l'année font l'objet de remboursements par l'assureur.

Les engagements d'indemnité de fin de carrière sont déterminés sur la base de l'in demnité conventionnelle de départ à la retraite à l'initiative du salarié à un âge qui a été porté de son 62ème à son 63ème anniversaire depuis l'exercice 2023, afin de teni compte des effets de la réforme des retraites entrée en vigueur le 1er septembre 2023 Le coût des services passés lié à cette modification d'âge de départ est comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

Note n° 1.4 Provisions Les dépréciations affectées à des postes d'actifs sont déduites des créances correspondantes qui apparaissent ainsi pour leur montant net.

En cas de litige, leurs issues possibles et leurs conséquences financières éventuelles sont examinées régulièrement et, en tant que de besoin, font l'objet de dotations aux provisions reconnues nécessaires.

La société est sous contrôle exclusif de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, faisant luimême partie du périmètre de consolidation de la Confédération Nationale du Crédit

### 2. Annexes Bilan des comptes annuels

### Note 2.1. Créances sur les établissements de crédit

	20	2023		22
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	19 897 336		11 992 825	
Compte de cantonnement	387 520		-129 331	
Total	20 284 856	0	12 122 156	0
Total des créances sur les Ets Crédits	20 28	20 284 856		2 156

#### Note 2.2. Autres actifs

	2023	2022
Etat - Créances	353 998	1 244 516
Débiteurs divers	27 845	41 931
Total	381 843	1 286 447
data 0.2. Comuntos do mánuslomicotico cotif		

	2023	2022
Autres comptes de régularisation	402 129	135 944
Total	402 129	135 944

#### Note 2.4. Autres passifs

	2023	2022
Etat, impôts et taxes	11 438	6 623
Autres créditeurs dettes sociales	46 810	317 900
Autres créditeurs divers	406 724	135 896
Total	464 972	460 420

#### Note 2.5. Comptes de régularisation passif

	2023	2022
Charges à payer – dettes sociales	460 047	271 928
Charges à payer autres frais généraux	129 562	0
Autres comptes de régularisation	398 009	137 561
Total	987 618	409 489

#### Note 2.6. Capitaux propres

	2022	Autres variations	2023
Capital	21 000 000	11 000 000	32 000 000
Report à nouveau	-4 186 860	-4 138 501	-8 325 361
Résultat de l'exercice	-4 138 501	68 129	-4 070 372
Total	12 674 639	6 929 628	19 604 267

#### Note 3.1. Charges de personnel

	2023	2022
Salaires & traitements	861 947	533 830
Charges sociales	195 271	287 219
Charges d'Intéressement participation et abondement des salariés	131 588	93 697
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	9 232	5 739
Autres charges de retraite	9 067	5 116
Total	1 207 106	925 601

#### Note 3.2. Autres frais administratifs

	2023	2022
Autres frais et prestations informatiques	2 897 458	2 901 599
Autres prestations de services extérieurs	209 175	266 038
Locations immobilières	108 577	26 133
Déplacements missions et réception	28 859	17 426
Autres frais divers	8 532	8 626
Total	3 252 600	3 219 822

#### RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en €)

Nature des opérations	2019	2020	2021	2022	2023
Nature des operations	euros	euros	euros	euros	euros
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a. Capital social	9 000 000	9 000 000	21 000 000	21 000 000	32 000 000
<ul> <li>b. Nbre des actions ordinaires existantes</li> </ul>	900 000	900 000	2 100 000	2 100 000	3 200 000
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
<ul> <li>a. Produit net bancaire</li> </ul>	0	-24 998	-44 653	6 922	389 334
<ul> <li>b. Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)</li> </ul>	-315 715	-808 447	-2 973 451	-4 138 501	-4 070 372
e. Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	-315 715	-808 447	-2 973 451	-4 138 501	-4 070 372
f. Résultat distribué	0	0	0	0	0
III RESULTATS PAR ACTION					
<ul> <li>a. Résultat après impôts, participation salariés, mais avant charges calculées</li> </ul>	-0,35	-0,90	-1,42	-1,97	-1,27
<ul> <li>b. Résultat après impôts, participation des salariés et charges calculées (amortiss. et provisions)</li> </ul>	-0,35	-0,90	-1,42	-1,97	-1,27
IV PERSONNEL					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0	2	5	8	12
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	230 358	391 907	487 304	861 947	487 304
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	113 206	171 445	228 895	365 186	228 895

#### Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Patricia SCHILLING notaire associée, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée '"Patricia SCHILLING et Emmanuelle WENDLING, notaires associées", titulaire d'un office notarial à STRASBOURG (67000), 19 Rue Lovisa, immatriculé à la CRPCEN sous numéro 67079 office notarial n° 67079, le QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE Monsieur Georg ZÖLLNER et Madame Janine Gabrielle MOROT, demeurant ensemble à ILLKIRCH GRAFmeurant ensemble à ILLKIRCH GRAF-FENSTADEN (67400) 18 Rue du Muquet mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes munaute reduite aux acquets aux rermes de leur contrat de mariage reçu par Maître Henri CONREUR, alors notaire à AVENAY VAL D'OR (51160) le 6 mai 1975 préalable à leur union célébrée à la Mairie de AY (51160) le 9 mai 1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Pa-tricia SCHILLING notaire sus-nommé,

où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du change-ment de régime matrimonial au Tribunal



**SCP Nicolas CHAPOUTOT** et Thomas EHRHARDT Notaires associés 48 rue du Général Leclerc 67540 OSTWALD

### **AVIS DE SAISINE** DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

2021, Monsieur Yann LACZNY, demeurant à STRASBOURG (67200), 165 B route des Romains, né à BREST (29200), le 11 mai 1978, célibataire, décédé à LEIBSTADT (SUISSE), le 6 novembre 2023, a institué un légataire

universei. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Céline KARCH, no-taire à OSTWALD (67540), suivant pro-cès-verbal daté du 27 mai 2024.Les oppositions à l'exercice de ses droits par bpositions are acted de ses droits par le légataire seront formées auprès de Maître Céline KARCH, notaire à OST-WALD (67540), 48 Rue du Général Le-clerc, chargée du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procèsverbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. Pour Avis Me Céline KARCH

### **PUBLIEZ VOS** ANNONCES LÉGALES



VOTRE COMPTE EN LIGNE OU CONTACTEZ-NOUS:



DEVIS EN TEMPS RÉEL ARCHIVAGE DE

**VOS ANNONCES** 

### **COMMUNE DE MUTTERSHOLTZ**

### Enquête publique

#### Plan local d'urbanisme Modification n° 1

Par arrêté municipal du 27 mai 2024, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :

1. Modification de l'OAP sectorielle dite "Gartfeld",

2. Ajout d'une OAP thématique afin d'introduire des dispositions relatives à la transition énergétique ou à une meilleure prise en compte du bioclimatisme dans la construction.

3. Modification de la règle relative au stationnement des véhicules

3. Modification de la règle relative au stationnement des véhicules.
4. Correction d'une erreur matérielle : défaut d'affichage des Espaces Boisés Classés sur le plan de règlement au 5000e.
L'enquête se déroulera sur une durée de 26 jours consécutifs : du lundi 24 juin 2024 à 8h00 au vendredi 19 juillet 2024 à 17h00.
Monsieur SUR, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur NEUSCH, Directeur d'Ecole retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/modif1-plu-muttersholtz
Le dossier d'enquête publique sera évalement consultable cratuitement sur support

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi et mercredi 8h à 12h et 14h à 18h
- Mardi et jeudi de 14h à 17h

- Vendredi de 14h à 17h

Vendredî de 14h à 17h
Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique : Samedi 13 juillet 2024 de 09h00 à 12h00
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :
- Lundi 24 juin 2024 de 8h00 à 11h00
- Mardi 02 juillet 2024 de 15h00 à 18h00
- Samedi 13 juillet 2024 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 19 juillet 2024 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 19 juillet 2024 de 14h00 à 17h00
- Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquê-

- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 39 rue Welschinger – 67600 MUTTERSHOLTZ

MUTTERSHOLTZ
soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
modif1-plu-muttersholtz@mail.registre-numerique.fr
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/modif1-plu-muttersholtz
L'autorité responsable du projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme est la
commune de Muttersholtz représentée par son Maire Monsieur Patrick BARBIER et
dont le siège administratif est situé 39 rue Welschinger à 67600 MUTTERSHOLTZ.
Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à
cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de

l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie, sur le site internet de l'enquête publique et sur le site internet de la commune pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

### **CUMA DE QUATZENHEIM**

Société Coopérative Agricole à capital variable Agréée 67/658 12 Rue principale 67117 QUATZENHEIM RCS Strasbourg 778 799 213

### **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE DISSOLUTION**

Les associés coopérateurs de la CUMA de Quatzenheim sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu : le jeudi 4 juillet 2024 à 9h30 au 12 rue Principale, 67117, QUATZENHEIM.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire
1. Ouverture de la séance, constitution du Bureau et constatation du quorum 2. Dissolution anticipée de la CUMA 3. Nomination des liquidateurs et pouvoirs

4. Pouvoirs pour formalités

Ouinze jours avant la tenue de cette Assemblée, les associés coopérateurs peuvent prendre connaissance, au siège de la Coopérative du texte des résolutions propo

Le Président, Julien NORTH

## BILAN

### **BILAN AU 31/12/2023**

ACTIF			PASSIF	
Caisse banques	centrales CCP	254 000,59	Dettes établissement de crédit	178 924 260,60
Créances établis	ssement de crédit	229 655 785,68	Comptes créditeurs de la clientèle	192 406 537,16
Opération avec l	a clientèle	166 719 846,20	Autres comptes de passif	1 812 746,34
Immobilisations		11 747 037,37	Provisions pour risques et charges	2 188 494,21
Autres comptes	d'actifs	888 769,16	Fonds propres	33 126 763,43
			Résultat de l'exercice	806 637,26
Total		409 265 439,00	Total	409 265 439,00
Sociéta	ires : État début 20	23: 4 365. Adhére	nts: 254. Sortants: 125. État fin 2023	3 : 4 494.

Sociétaires : Etat début 2023 : 4 365. Adhérents : 254. Sortants : 125. Etat fin 2023 : 4 494.

Capital social : Montant début 2023 : 13 157 487

Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à début 2023 : 13 118 397

Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à fin 2023 : 12 228 416

CAISSE DE CREDIT MUTUEL A. c. i.à r. L.

"LA SOUFFEL" 67450 LAMPERTHEIM

BRENNER Dominique, ARENAS Joseph, KLEIN Dominique

## CONSTITUTION



INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE Immeuble LE VEGA

03.88.55.00.55 y.daeffler@ice-strasbourg.com

### **TAXIAS**

Suivant acte SSP du 29 mai 2024 il a été constitué une SASU dénommée : TAXI AS

TAXI AS
Capital social: 1000 euros.
Siège social: 6 Allée des Chuchotements,
67000 STRASBOURG
Objet: l'Exploitation d'autorisations de
stationnement de taxis.

Président : M. Sofiene AGHATTASS EL KAMMAS demeurant 6 Allée des Chucho-tements, 67000 STRASBOURG Clause d'agrément : Les actions sont li-brement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'ac-

tions sera soumise à agrément de la col-lectivité des associés. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action

donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de

### **LUDESS**

SAS au capital social de 25 000€ 11 RUE DE LA 1ère DFL RCS SAVERNE

### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/05/2024 à OBERNAI, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LUDESS Siège : 11, rue de la 1ère DFL 67210 OBERNAI

OBJEKNAI
Objet : Exploitation d'un établissement
de restauration sous l'enseigne commerciale « Monsieur Madame »

Durée: 99 années Capital: 25000 €

Capital : 25000 €
Présidence : LUDWIG Sophie
Directeur général : LUDWIG Gilles
Les cessions d'actions sont soumises à
l'agrément des actionnaires. Chaque
action donne droit à une voix lors d'une RCS SAVERNE

Les annonces légales sont recues jusqu'au mardi 16 h

pour parution le vendredi

## CONSTITUTION

### PIERRE RIES

Société par actions simplifiée unipersonnelle Au capital variable de 1.000€ Siège social : 3 rue des Sculpteurs 67380 LINGOLSHEIM

Par acte sous seing privé du 04/05/2024 à Lingolsheim, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

dénomination de la société est PIERRE RIES ;
Forme sociale : Société par Actions

Simplifiée Unipersonnelle

Siège social : 3 rue des Sculpteurs 67380 LINGOLSHEIM

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La prise de participations dans toutes sociétés, l'acquisition, la gestion, la cession de toutes valeurs mobilières et toutes opérations se rattachant à la gestion de portefeuille et l'exercice de tous droits découlant de la propriété des titres pour son propre compte ; Conseil pour les affaires, en stratégie, en gestion opérationnelle ; La fourniture de toutes prestations de services d'assistance, de conseil, d'études, d'audits et de services à caractère économique, stratégique, financiers à toutes personnes physiques ou morales ; La fourniture de prestations d'apport d'affaires, de mise en relation de clientèle : Organisation de conférence : valeurs mobilières et toutes opérations port d'arialies, de mise en relation de clientèle; Organisation de conférence; Activité de formation; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opéra-tions pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés noupar vole de création de societes nou-velles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'ac-quisition, de location, de prise en loca-tion-gérance de tous fonds de commerce ou établissements : la prise, l'acquisition l'exploitation ou la cession de quisition, rexploitation ou la desion de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opé-rations financières, publicitaires, mobilières, immobilières ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié et tous autres similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'accomplisse-

ment ou le développement. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital social variable : de 1.000€ à 100.000€

100.000€
Président : Monsieur Pierre RIES 3 rue des Sculpteurs 67380 LINGOLSHEIM Immatriculation de la Société au RCS de

### **FRIDA CAMELIA BEAUTY**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 31, rue d'Ostwald, 67380 LINGOLSHEIM RCS STRASBOURG

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Lingolsheim du 24 mai 2024

été constitué une société présentant ri a ute consulte une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : Frida Camelia Beauty Siège : 31, rue d'Ostwald, 67380 LIN-GOLSHEIM

Durée : 99 ans à compter de son imma-triculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros

Objet : en France et à l'étranger, conseils, confection et vente de per-ruques et postiches, compléments capil-laires, accessoires de coiffures, toutes opérations industrielles et commerciales operations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, la prise à bail, but de l'installation de commerce, la commerce de l'installation de commerce, l'acquisite de l'installation de usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-des sus; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé exercice du oron de Vote : fout associe peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, beautes exidétises el des transfer de la décision collective.

chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions du li posseu de l'apresente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente

- Madame Pascale ISKANDAR, épouse ZIMMERMANN, demeurant 31 rue d'Ostwald, 67380 LINGOLSHEIM,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG. POUR AVIS, La Présidente

# **EXOMARKET**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à 16/05/2024, il a été constitué une société présentant les Forme sociale : Société à responsabilité

Dénomination sociale : EXOMARKET Siège social : 162 Grand Rue à 67500 HAGUENAU

67500 HAGUENAU
Objet social : exploitation d'une épicerie
exotique ; vente de boissons alcoolisées
et non alcoolisées ; vente de tout produit
cosmétique, de produits de beauté et
accessoires de mode ; vente de tout produit non réglementé par tout moyen ; toute activité s'y rattachant directement ou indirectement.

ou indirectement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au au RCS de STRASBOURG Capital social: 2 000 euros

Gérance : M. Siaka BAMBA demeurant 2 rue des Charpentiers à 67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER.



FIDAC

Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

### **GROUPE - MADAME** ET FILS

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 avril 2024, à OSTWALD. Dénomination : GROUPE - MADAME ET FILS Forme : Société par actions simplifiée Siège social : 22 rue des Vosges, 67540 OSTWALD

Obiet : Restauration traditionnelle, débit Objet : Restauration traditionnelle, débit de boissons toutes catégories, vente à emporter, traiteur ; constitution d'un portefeuille de titres de participations par acquisition de titres sociaux et création de sociétés nouvelles ; la gestion des droits sociaux lui appartenant, l'administration de ses participations, la gestion et l'administration de ses participations, la gestion et l'administration de ses disponibilités de trésorerie et de celles qui pourraient lui être confiées par les sociétés qu'elle contrôle ; les conseils et services en matière commerciale, technique, administration de services de les qui pour sient les contrôles ; les conseils et services en matière commerciale, technique, administration de la control de participation de la control de la matière commerciale, technique, admi-nistrative, financière, comptable, infor-matique, de gestion d'entreprise et for-mation aux entreprises; gestion d'un portefeuille de marques et de droits de propriété intellectuelle.

propriete intellectuelle.

Durée de la société : 99 année(s)
Capital social fixe : 5000 euros
Cession d'actions et agrément : Les
cessions ou transmissions d'actions de
la Société par l'associé unique ou entre
associés sont libres. Dans tous les associes sont ilbres. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à plus des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés : Président : Madame Hulya TURALI 22 rue des Vosges 67540 OSTWALD. Directeur général : Monsieur Cuneyt CAYIR 22 rue des Vosges 67540 Ost-

La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.





**FIDAC** Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

## **ADE GARAGE**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 mai 2024, à OBERNAI.

Dénomination : ADE Garage.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social: 11 rue des Bonnes Gens,
67210 OBERNAI.

Objet : réparation et entretien des véhi-

Objet : reparation et entretien des venicules ; locations courtes ou moyennes durée de véhicules ; achats et vente de véhicules d'occasions.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 6000 euros

Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions d'actions de la Société par l'asserté unique que parte.

la Société par l'associé unique ou entre associés sont libres. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à plus des deux tiers des voix statuant a plus des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote: Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés: Président: Monsieur Alexandru DIMA 11 rue des Bonnes Cans 67310 OREBINAL

Gens 67210 OBERNAL La société sera STRASBOURG. matriculée au RCS Pour avis.

### LINEALES

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 5 Allée du Piémont 67210 GOXWILLER

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Goxwiller du 29 MAI 2024, il a été constitué une société pré-sentant les caractéristiques suivantes : Forme: Société par actions simplifiée Dénomination: LINEALES Siège: 5 Allée du Piémont, 67210 GOX-WILLER

Durée : 99 ans à compter de son imma-triculation au Registre du commerce et

des sociétés Capital : 10 000 euros libéré à hauteur

Objet : Les opérations de vente de pro-duits liés à la décoration, le marquage et la signalétique publicitaire, de produits et d'accessoires de communication vi-

Evercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

jour de la decision collective.
Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément: Les cessions d'actions au
profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Emmanuel RIT-

ZENTHALER, demeurant 10 rue Raiffeisen, 67870 BISCHOFFSHEIM La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.



### SELARL EC PARTENAIRE

Aéroparc 1 6 rue Icare 67960 ENTZHEIM Tel: 03.88.24.72.24 Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

### **TDW**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 39 Rue de la Ville 67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Suivant acte SSP du 29.05.2024, il a été constitué une SAS dénommée : TDW Capital social : 1 000 euros. Siège social : 39 Rue de la Ville 67460 SOUFFELWEYERSHEIM

Objet : - Le conseil et l'assistance opérationnelle aux particuliers, entreprises et tionnelle aux particuliers, entreprises et administrations publiques en matière de marketing, d'organisation, de planification, d'information de gestion, de recherche du rendement, de contrôle et d'optimisation, conseil et formation en cryptomonnaies; Toutes opérations industrielles, commer-ciales et financières y compris la vente de produits en ligne, mobilières et immobi-lières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous ob-jets similaires ou connexes pouvant favojets similaires ou connexes pouvant favo-

riser son développement **Président:** M. Thomas DREHER, demeurant 39 Rue de la Ville 67460 SOUFFEL-WEYERSHEIM

Clause d'agrément: Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux asso-ciés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

collectivité des associés

Clause d'admission: Tout associé peut
participer aux assemblées quel que soit le
nombre de ses actions, chaque action
donnant froit à une voix.

Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRAS-

PARTENAIRE

### SELARL EC PARTENAIRE

Tel: 03.88.24.72.24 Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

### HOP

Société civile immobilière au capital de 1 200 euros Siège social : 5 rue Flachslanden 67270 SCHAFFHOUSE SUR ZORN

Aux termes d'un acte SSP en date à SCHAFFHOUSE SUR ZORN du 23 mai 2024, il a été constitué une société pré-sentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobi-

Dénomination sociale : HOP Denomination sociale: HOP Siège social: 5 rue Flachslanden, 67270 SCHAFFHOUSE SUR ZORN Objet social: L'acquisition, l'administra-tion, le contrôle et la gestion d'im-meubles et de dépendances, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou agricole, et de manière exceptionnelle la vente des biens sociaux Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société : 90 et la date de l'immatriculation de la Société : 90 et la date de l'immatriculation de la Société : 90 et la date de l'immatriculation de la Société : 90 et la date de l'immatriculation de la Société : 90 et la soc

Capital social : 1 200 euros, constitué Capital social : 1 200 euros, constitue uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Madame Olga FERREIRA MARTINS, demeurant 5 rue Flachslanden, 67270 SCHAFFHOUSE SUR ZORN.

Immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG



FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

### **LMJA**

Société civile immobilière Au capital de 1 000 € 45 Route de Weitbruch 67500 HAGUENAU

Par acte SSP en date du 27/05/2024, il a été constitué une Société Civile Immo-

**Objet social**: l'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit bien immobilier et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement; l'acquisition de tout terrain. l'exploitation et sa mise en valeur et l'exploitation par bail ou autre ment de cette construction qui restera la propriété de la Société. Siège social : 45 Route de Weitbruch 67500 HAGUENAU

Capital: 1 000 euros Gérance: M Laurent BITZ demeurant 45

Route de Weitbruch 67500 HAGUENAU et Mme Marie BITZ demeurant 45 Route de Weitbruch 67500 HAGUENAU Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parls

Durée : 99 ans à compter de son imma-triculation au RCS de STRASBOURG 00

0

O

0



### JK TAXI

Suivant acte SSP du 2 juin 2024 il a été constitué une SASU dénommée : JK TAXI

Capital social: 1000 euros.

Capital social: 1000 euros.
Siège social: 9 Impasse Lignée, 67550 VENDENHEIM
Objet: Exploitation d'autorisations de stationnement de taxis, Convoyage et livraison de véhicules, Transport de bagages et de marchandises de moins de 3,5 tonnes, Location, achat et vente de véhicules neufs et d'occasion, Lavage et nettoyage intérieur et extérieur de véhicules, Achat et vente de tous produits non alimentaires

Président : M. Kamal AMARA demeurant 9 Impasse Lignée, 67550 VENDENHEIM
Clause d'agrément Les statuts
contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut

participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

# **ASSOCIATION**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Il a été inscrit le 27/05/2024

Il a ete inscrit le 27/05/2024
Au registre des associations du Tribunal judiciaire de STRASBOURG
N° AMALIA: A2024STR000171
L'association: Club 41 en Formation de Strasbourg Argentoratum
Ayant son siège: 6 rue du Faubourg de Saverne 67000 STRASBOURG.
Les statuts ont été adoptés le

Les statuts ont été adoptés le : 05/03/2024 L'association a pour objet : « Le Club 41 Français, par l'intermédiaire de ses clubs locaux, rassemble des hommes responsables, de plus de 40 ans, animés de l'esprit de la Table Ronde. Il a pour but de réunir des hommes de profession, confession et milieux culturels variés qui acceptent leur différence et s'enriacceptent leur différence et s'enri-chissent de leurs expériences mu-tuelles. Chaque club et chacun de ses membres ont le devoir de promouvoir l'esprit de tolérance, la force de l'amitié, le dynamisme de l'action, l'entente entre les peuples. La diversité des membres crée des liens fédérateurs permettant

cree des liens rederateurs permettant d'engager des actions culturelles, spor-tives ou humanitaires. » La direction se compose de : Président : M. ESCHRICH Gaël Trésorier : M. HERBRECHT Luc Secrétaire : M. FISCHER Hervé Vice-Président : M. WEYHAUBT Kévin IRO : M. NUNES Frédéric Rédacteur : M. LITEWKA Stéphane Chargé de Protocole : M. HANSMAEN-NEL Christian

### TRIBUNAL JUDICIAIRE **DE STRASBOURG**

Il a été inscrit le 27/05/2024 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de STRASBOURG N°AMALIA : A2024STR000177 L'association : **Hidden Society** Ayant son siège : 13 rue des Bouchers 67000 STRASBOURG

67000 STRASBOURG
Les statuts ont été adoptés le : 22/04/2024
L'association a pour objet : la création, la production, et la promotion d'événements musicaux, dans le but de valoriser et de diffuser les cultures musicales diverses. L'organisation de concerts et festivals pour un public varié et soutien aux artistes émergents.
La direction se compose de : Président : M. CARDONNE Jean Trésorier : M. MERGEN Rémi Secrétaire : M. LEDIG Marius Vice-Président : M. MORVAN Mehdy

Vice-Président : M. MORVAN Mehdy

### TRIBUNAL DE PROXIMITE DE MOLSHEIM Registre des associations

Il a été inscrit le 30/05/2024 Au registre des associations du Tribunal de proximité de MOLSHEIM N°AMALIA: A2024MOL000029 L'association: LE CLANDESTIN COMENY.

Ayant son siège: 14 B rue de Rosheim 67870 GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM Les statuts ont été adoptés le : 01/04/2024

University de la constitution de la création a pour objet : Favoriser, développer et promouvoir la création artistique de spectacle vivant La direction se compose de : Présidente : Mme MULLER Fanny Trésorière: Mme SCHALLER Elodie Secrétaire : Mme MULLER Laura

# **MODIFICATION**



**FEMS360** Société d'Expertise Comptable Haguenau - Issenhausen

### **SOLYHOMBRE**

Société à responsabilité limitée à Associé Unique Au capital de 180 000 Euros 11 rue de Bergbieten 67200 STRASBOURG 894 240 571 R.C.S. Strasbourg

### Modification du capital

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 dé-cembre 2023 ; le capital social a été augmenté de 40 000 euros pour être porté à 180 000 euros, par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié. Ancienne mention: Le capital social est fixé à la somme de 140 000 Euros. Nouvelle mention: Le capital social est fixé à la somme de 180 000 Euros. Mention sera faite au R.C.S. de STRASBOURG.

### **EFFEL.C**

Société par actions simplifiée à capital variable à capital variable au capital souscrit de 8.500.000 € porté à 9.550.000 € Siège social : 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN RCS STRASBOURG 982.046.583 (2024B00027)

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/03/2024, enregistré au Service départemental de l'enregistrement STRAS-BOURG le 22/04/2024, Dossier 2024 00022700, Ref. 6704P61 2024 A 02021, que le capital social a été augmenté: - de 615.000 € par voie d'apport en nature

de 435.000 € en numéraire L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL INITIAL
/ CAPITAL SOCIAL ACTUEL (Ancienne

mention) mention)

- Le capital social initial est fixé
3.290.000 euros (trois millions deux
quatre-vingt-dix mille euros)
Il est divisé en 329 actions de 10.000
euros chacune, entièrement souscrites

correspondant - à des apports en numéraire à concur-rence de 5 actions entièrement libérées - et à des apports en nature à concur-rence de 324 actions entièrement libé-

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2023, le capital social actuel est fixé comme suit: Le capital social actuel est fixé à 8.500.000 euros (huit million cinq cent

mille euros). Il est divisé en 850 actions de 10.000 euros chacune, entièrement souscrites

euros chacune, entierement souscrites correspondant - à des apports en numéraire à concur-rence de 42 actions entièrement libérées - et à des apports en nature à concur-rence de 808 actions entièrement libé-

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL INITIAL

(Nouvelle mention)

- Le capital social initial est fixé
9.550.000 euros (neuf millions cinq cent cinquante mille euros) Il est divisé en 955 actions de 10.000 euros chacune, entièrement souscrites Pour publication légale, Avocat

### **MISHOK**

Société civile de portefeuille au capital de 1 000 euros Siège social : 29 Rue Bonnel 69003 LYON RCS LYON 924 853 260

Aux termes d'une décision collective en Aux termes d'une decision collective en date du 26 avril 2024, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 29 Rue Bonnel, 69003 LYON au 7 Allée Cérès, 67200 STRASBOURG, à compter du 1<sup>st</sup> mai 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 924 853 260 RCS LYON fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Re-

guine nouveile immatriculation au Re-gistre du commerce et des sociétés de STRASBOURG. La Société, constituée pour 99 années à compter du 20 mars 2024, a pour objet social la prise de tous intérêts et partici-pations dans toutes sociétés et affaires, l'acquisition et la gestion de toutes va-leurs mobilières pour son propre compte, l'investissement dans tous produits bancaires, d'épargne et de place-ment, et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numé-

Gérance : Monsieur Denislav NIKOLOV, gérant demeurant 13 Allée des Marquises 67000 STRASBOURG

Madame Antonia VERGUIEVA, gérante demeurant 59 route de la Wantzenau 67000 STRASBOURG Pour avis La Gérance

# PARTENAIRE

SELARL EC PARTENAIRE 6 rue Icare

67960 ENTZHEIM Tel: 03.88.24.72.24 Contact: b.morgen@ecpartenaire.com

### **ASLAN** CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros ge social : 16 RUE DES VOSO 67114 ESCHAU 922 872 841 RCS STRASBOURG

### **Changement de Directeur** Général

Aux termes de l'AGO des associés, en date du 1<sup>st</sup> mai 2024 il résulte que: Monsieur Umut KAÇAN demeurant 27 Rue du Général de Gaulle 67230 BEN-FELD a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du même jour, en remplacement de Messieurs Maxime FENDER et Murat SIPSAK, démission-naires en date du 15 août 2023. POUR AVIS, Le Président

### RESOFEU

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 2 rue Sophie Germain 67720 HOERDT 889 70s 190 RCS STRASBOURG

Aux termes d'u ne décision en date du 27 décembre 2023, le Président de la 27 decembre 2025, le résident de la société par actions simplifiée RESO-FEU, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 2 rue Sophie Germain, 67720 HOERDT au 6A rue de l'Industrie 67720 HOERDT à compter du 1er jan-vier 2024 et de médifier per ponéguepos vier 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

### COMMOWN

Société Coopérative d'Intérêt Collectif Société Anonyme A Capital Variable 8 rue Schertz 67100 STRASBOURG 828 811 489 RCS STRASBOURG

### **Modifications multiples**

Le 18/11/2023, l'AGO a décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 8 rue Schertz 67100 STRASBOURG, de nommer Elie ASSEMAT président du au 8 rue Schertz 67100 STRASBOURG, de nommer Elie ASSEMAT président du conseil d'Administration en remplacement de Frédéric WAGNER démissionnaire, de nommer Priscille CADART demeurant 1 rue de l'Auberge de Jeunesse - 67200 Strasbourg, Yaél ZLOTOWSKI demeurant 30 rue Waldeck Rochet - 3300 Aubervilliers, Aymeric SALMON demeurant 36 rue Parmentier - 59370 Mons-En-Baroeul, Marion GRAEFFLY demeurant 34 rue Etienne Dolet - 75020 Paris, Agnès CREPET demeurant 10 Avenue de la libération 42000 Saint-Etienne, Nicolas GUI-GNARD demeurant 9 rue des Moulins - 1347 Le Sentier (Suisse), Fanny BAN-COURT demeurant 7 rue Pareille - 69001 Lyon, Rémy PICAVET demeurant 325 rue d'Athis - 61100 Flers, Dinara TAYCHINOVA demeurant 40 rue des Malteries - 67300 Schiltigheim, Bénédicte ANTOINE demeurant 8 rue des Coteaux Avenheim- 67370 Schnersheim et Frédéric WAGNER demeurant 10 place Levrault - 67100 Strasbourg, au Conseil (4 deministration Mantion en 10 place Levrault - 67100 Strasbourg, au nseil d'Administration. Mention sera faîte au RCS de Strasbourg.

### CAILLIAUX CONCEPT **COORDINATION 3C**

SAS au Capital de 100 € 4 Rue de la 1ère Armée 67390 ELSENHEIM 508 156 650 RCS COLMAR

#### Modification de l'objet social

Le 30.05.2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'acquisition, prise de participations au capital de toutes sociétés, gestion et cession de tous titres, valeurs mobilières, participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrialles, financières mobilières que l'activitales, financières mobilières dustrielles, financières, mobilières ou immobilières, l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et

valeurs mobilières. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.



Mention en sera faite au RCS de Colmar. **SCP Nicolas CHAPOUTOT** et Thomas EHRHARDT Notaires associés 48 rue du Général Leclerc 67540 OSTWALD

# **SARL HEYD PAUL**

**ENERGIE** Aux termes d'une assemblée générale Aux termes d'une assemblee genérale extraordinaire en date du 30 mai 2024, les associés de la SARL HEYD PAUL ENERGIE, Société à responsabilité limitée au capital de 500,00€, avec siège social à HATTEN (67690), 12 rue Principale, RCS STRASBOURG n°519 180 443

Ont décidé la nomination de Monsieur Marcel VO, demeurant à STRAS-BOURG (67200), 85 boulevard de la Fontaine, en qualité de Gérant rétroactivement à compter du 27 avril 2023 sans limitation de durée, en remplacement de Madame Raymonde FISCHER. L'article 11 des statuts est modifié corré-

### Mention est faite au RCS Strasbourg

**CM PRESTA** Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros 10C rue du Bambois 67570 ROTHAU

677 280 794 RCS Saverne

Les associés de la SARL ASSUREMO, Les associes de la SARL ASSUREMO, réunis en assemblée générale extraor-dinaire en date du 27 mai 2024, ont décidé de modifier d'une part la dénomi-nation sociale de la société de « ASSU-REMO » SARL en « CM PRESTA » SARL et d'autre part l'objet social en : Entretier et nettoyage d'immeubles, création et entretien d'espaces verts, ainsi que tous petits travaux divers, ceci avec effet au 1º juin 2024. Aux termes de la même assemblée générale extraordinaire, les associés ont désigné en qualité de gé-rant M. Hervé MOOG, demeurant 10C rue du Bambois - 67570 ROTHAU, en remplacement de Mme Claudine MOOG, démissionnaire, ceci à compter du 1<sup>st</sup> juin 2024 et pour une durée indéterminée. Les statuts ont été modifiés corrélativement. Mention en sera faite au RCS de Sa-

## SIMBA

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.040.000 € Siège social : 25 rue de Vendenheim 67170 Brumath RCS STRASBOURG N° 821 914 652

Le 29/06/2023, les associés : - ont pris acte de l'expiration des man-ont pris acte de l'expiration des man-dats des commissaires aux comptes ti-tulaires et suppléants (SEFAC et Serge Meheust respectivement) et
 ont décidé de ne pas les renouveler.
 Mention sera faite au RCS de Stras-

### bourg. **FEGER KART**

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, siège social : Rue du Colonel Lilly à 67640 FEGERSHEIM, RCS STRASBOURG 828 978 510 En date du 30/04/2024, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

## MODIFICATION

### **KATAWA SAS**

au capital de 122 000 € Siège social : 67201 ECKBOLSHEIM 13 rue Ettore Bugatti R.C. STRASBOURG 2014 B 1057 SIRET 801 879 420 00017

Aux termes du procès-verbal de la décision de l'associé unique du 02/05/2024 et du Président du 28/05/2024, il résulte que le capital social a été réduit de  $82\ 000\ \in$  pour le porter de  $122\ 000\ \in$  à  $40\ 000\ e$  par voie de rachat suivi de leur annulation des actions rachetées Les articles 7 "Apports" et 8 - "Capital social" des statuts ont été modifiés en

conséquence. Ancienne mention : Capital social : 122 000 € Nouvelle mentio Rouvelle Herition : Capital social : 40 000 € Mention sera faite au RCS de STRAS-BOURG

#### **EVATIFF**

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000.- €
Siège social :
47, rue du Général Leclerc
67210 OBERNAI
RCS STRASBOURG 524 687 217

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 2 mai 2024 a décidé, à compter de ce jour : de transférer le siège social du 44, Grand'Rue à 67000 STRASBOURG au

47, rue du Général Leclerc à 67210 OBERNAI En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des socié-tés de SAVERNE

L'article 4 des statuts a été modifié en

#### LE DIT VIN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200,00 Euros RCS Strasbourg numéro 852 307 099

Au terme de l'AGE du 02/04/2024, il a été décidé ce qui suit : Changement objet social : de l'activité restauration (ancien objet) à l'activité de plâtrerie (nouvel objet)
Dénomination sociale : de « LE DIT
VIN » (ancienne dénomination sociale)
à « GASHI BAT » (nouvelle dénomina-

tion sociale) Transfert du siège social : du 20 Route de Bischwiller – 67800 BISCHHEIM de Bischwiller – 67800 BISCHHEIM (ancien siège) au 1 Rue de l'Electricité – 67800 BISCHHEIM (nouveau siège) L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg Pour avis, la Présidence

### **MOULIN DE HURTIGHEIM R.** BECKER ET FILS

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros Siège social : 16 rue des Forgerons, 67117 HURTIGHEIM 728 503 640 RCS STRASBOURG

## Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision de l'associé Aux termes a une decision de l'associe unique en date du 25 avril 2024, il résulte que Monsieur Etienne ALLEMANN demeurant 42, rue du Moulin, 68210 BRE-CHAUMONT a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Raoul BECKER, démissionnaire. POUR AVIS Le Président

### **OGRILL'ZZ**

SAS au capital de 1000 € 28 route des Romains, 67200 STRASBOURG 983 947 656 R.C.S. Strasbourg

### Modification des dirigeants

Le 21.05.24, a nommé président M. Kamal AMARA demeurant 9 Imp. Lignée 67550 VENDENHEIM en rem-placement de Mme. Seyma BIRCAN démissionnaire. Le 30.05.24, l'associé unique a décidé

de changer la dénomination de la société par : Le Regal'night L'article 3 des statuts a été modifié en

conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

### SCI ELMIRA

Société Civile Societé Civile
au capital de 1 000 euros
Siège Social : 5 rue des Echasses
56860 SENE
Ancien. 2 rue Jean Racine
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

834 218 638 R.C.S STRASBOURG Aux termes de l'Assemblée Générale Aux termes de l'Assemblee Generale Extraordinaire en date du 26 mars 2024, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 26 mars 2024 au 5 rue des Echasses, 56860 Séné.

Mention sera faite au RCS de STRAS-

### **SNACK MICHEL**

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SNACK MICHEL, société par actions simplifiée au capital de 85 000 euros, dont le siège se situe 20, avenue de la Marseillaise 67000 STRASBOURG, RCS STRAS-BOURG 303 377 006, a décidé de proroger de cinquante (50) années la durée de la Société, soit jusqu'au 03 juin 2075 et de modifier en conséquence l'article Le Président

## **SCEA SCHAAF**

Société Civile d'Exploitation Agricole Société Civile au capital de 21 000 € Siège social : 8 impasse des Violettes 67160 OBERHOFFEN-LES-

WISSEMBOURG 791 547 979 R.C.S. STRASBOURG

Aux termes du procès-verbal de l'as-Aux termes du proces-verbal de l'as-semblée générale extraordinaire des associés en date du 01.06.2024, il a été décidé de transférer le siège social du 8 impasse des Violettes 67160 OBE-RHOFFEN-LES-WISSEMBOURG au 2 rue Neuve 67160 STEINSELTZ à compter du 01.06.2024 et de modifier en conséquence les statuts.

### **MANAVA**

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros Siège social : 3 Place du Panorama 67870 BISCHOFFSHEIM RCS STRASBOURG TJ 493 978 225

L'assemblée générale ordinaire réunie le 30 avril 2024 a nommé à effet du même jour, Monsieur Jean-Paul OBERLE demeurant à (67870) BI-SCHOFFSHEIM, 3 Place du Panorama, en qualité de gérant de la société, aux lieu et place de Monsieur Claude BAUER. Pour avis

ANNONCES LÉGALES VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS !

**CONFIEZ-NOUS** 

**VOS ANNONCES LÉGALES SUR TOUTE LA FRANCE** 

annonce@est-agricole.com

### **EST PAYSAGES D'ALSACE**

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros Siège social : 7 Route de Lingolsheim 67118 GEISPOLSHEIM 539 568 618 RCS STRASBOURG

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 mai 2024, il résulte que les mandats de la société BORLOT AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Ma-dame Annick BORIS-ISSENMANN, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

### **FONDS DE COMMERCE**



SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT Notaires associés 48 rue du Général Leclerc 67540 OSTWALD

### Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Thomas EHRHARDT, notaire à OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, le 31 mai 2024, a été cédé un fonds de

La Société dénommée NBS SARL, So-La societe denommee NBS SARL, Société à responsabilité limitée au capital de 7.500,00 €, dont le siège est à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400), 113 route de Lyon, identifée au SIREN sous le numéro 498 781 517 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRAS-ROLIRG

AU PROFIT DE : AU PROFIT DE: La Société dénommée SASU MAST, Société par actions simplifiée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400), 113 route de Lyon, identifiée au SIREN sous le numéro 927 632 240 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRAS-BOURG. D'un fonds de commerce de restauration

D'un fonds de commerce de restadration rapide sis à ILLKIRCH-GRAFFENSTA-DEN (67400), 113 route de Lyon, Moyennant le prix principal de 60.000,-€, s'appliquant:

- aux éléments incorporels pour 35.970,-€

- au matériel pour 24.030,-€

Entrée en jouiseance immédiate le

Entrée en jouissance immédiate le 31 mai 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C, en l'office notarial de Maître Thomas EHRHARDT, notaire à OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par acte extra judiciaire.

### RADIATION

### SANARIX

Société civile immobilière en liquidation au capital de 30.000 € Siège social : 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN RCS STRASBOURG 482.445.624 (2005D518)

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 30/05/2024 a décidé la dissolution anti-cipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les déli-bérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme co-liquidateurs, Mme Marie-Christine TOUZE demeu-

rant professionnellement 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN

et M. Michel FERAUD demeurant Le Repaire Lieudit LE PLEYSSAC 24310 PAUSSAC ET ST VIVIEN pour toute la durée de la liquidation, avec

les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires en curs et à en pagagre de pouvelles pour cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 15

rue du Parc 67205 OBERHAUSBER-

GEN.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liqui-dation devront être notifiés. L'article 5 des statuts relatifs à la durée

de la Société a été modifié en consé quence. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de STRAS-

Pour publication légale, Avocat



7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

### COURJETTE

SASU au capital de 1 000€ 74 Route de Rothbach 67340 INGWILLER 899 170 856 RCS SAVERNE

### Dissolution

Selon Assp du 31/12/2023, l'associé unique de la SASU COURJETTE, au capital de 1.000€, ayant son siège social sis 74 Route de Rothbach, 67340 lNG-WILLER, 899170856 RCS SAVERNE, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023 et de sa pies en liquidation. L'associé unique a ciete a compter du 3/1/12/2023 et de sa mise en liquidation. L'associé unique a nommé comme liquidateur Monsieur Alexandre HEITZ, demeurant 74 Route de Rothbach, 67340 INGWILLER, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif Le siège de liquidation et five au 74. cours, realiser l'actir et acquitter le pas-sif. Le siège de liquidation est fixé au 74 Route de Rothbach, 67340 ING-WILLER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal judiciaire de SAVERNE. Men-tion sera faite au RCS de SAVERNE.

### **CAMPING CARAVANING SCHOENAU PLAGE** SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros Siège social : 20 Chemin Départemental 67390 SCHOENAU Siège de liquidation : 29 rue du Général de Gaulle 67730 LA VANCELLE RCS COLMAR 307 421 347

#### Dissolution

L'AGE du 22/04/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à effet du 31/12/2023 et sa mise en liquidation 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice Mme Marie-Thérèse KIEBER, demeurant 29 rue du Général de Gaulle, 67730 LA VANCELLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé 29 rue du Général de Gaulle, 67730 LA VAN-CELLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-tion seront déposés au Greffe du Tribu-nal Judiciaire de COLMAR en annexe au Registre du commerce et des sociétés. La Liquidatrice

# FIBA

7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

### COURJETTE

SASU au capital de 1.000€ 74 Route de Rothbach 67340 INGWILLER 899 170 856 RCS SAVERNE

### Clôture de liquidation

Selon Assp du 31/12/2023, l'associé unique de la SASU COURJETTE en liquidation, au capital de 1.000€, ayant son siège social sis 74 Route de Rothbach, 67340 INGWILLER, 899 170 856 RCS SAVERNE, a approuvé les bach, 6/340 INGWILLER, 899 1/0 856 RCS SAVERNE, a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/12/2023. L'acte a donné quitus au Liquidateur Monsieur Alexandre HEITZ, demeurant 74 Route de Rothbach, demeurant /4 Route de Rotinbach, 67340 INGWILLER, et l'a déchargé de son mandat. L'acte a également constaté la clôture des opérations de li-quidation à compter du 31/12/2023. Mention sera faite au RCS de SA-



**CONSEILS ET** APPLICATIONS JURIDIQUES

15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN Tél. 03 88 56 91 74 Fax 03 88 56 91 68

### SCI PAM'S

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 euros Siège social : 3A rue du Marché aux Grains 67500 HAGUENAU RCS STRASBOURG 438.221.889 (2001D00713)

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/12/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Marie PARE et Mme Anne SELTAN de leur mandat de liquidateurs, donné à de leur mandat de liquidateurs, donne a ces demiers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes et pièces relatifs à la liquida-tion ainsi que les comptes définitifs éta-blis par les liquidateurs sont déposés au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

Pour publication légale, Avocat

### SOCIETE **D'EXPLOITATION DU ROUGE D'OTTROTT**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 Euros 2 Route de Barr 67530 OTTROTT RCS SAVERNE 510 254 162

#### Dissolution

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 15 Mai 2024, La société FI-NANCIERE STROHM, Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 ponsabilité limitée au capital de 7.500 Euros, dont le siège social est 46 rue de la Fontaine – 67140 BARR, immatriculée au RCS de Colmar sous le n° 444 437 016, a, en sa qualité d'associée unique de la Société d'Exploitation DU ROUGE

D'OTTROTT, a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de ladite Société à compter de ce jour. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers de la Société d'Exploitation creanciers de la Societe d'Exploitation DU ROUGE D'OTTROTT peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant la Chambre Commerciale du Tribunal de Grande Instance de SA-

Mention sera fait au RCS de SAVERNE



### **LIFE & LINES**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 € 17-21 rue de la Nuée Bleue 67000 STRASBOURG R.C.S. STRASBOURG 913 485 140

### Dissolution

Aux termes du procès-verbal de l'as-semblée générale extraordinaire du 31 mai 2024 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Claire LORENTZ-AUGIER, demeurant 15B route de Sélestat 68750 BER-GHEIM, avec les pouvoirs les plus éten-dus pour réaliser les opérations de liqui-dation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 15B route de Sélestat 68750 BERGHEIM, adresse à laquelle toute correspon-dance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation de-vront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg. Mention sera faite au RCS de Stras-

### SERVICE POSE

SOCIETE A RESPONSABILITE RCS: SAVERNE TJ 827 899 311

Aux termes du procès-verbal de l'as-Aux termes du proces-verbal de l'as-semblée générale extraordinaire du 15/05/2024, il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/05/2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur

Lucien ZERR, demeurant 14 rue du Fort 67120 SOULTZ-LES-BAINS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 14 rue du Fort 67120 SOULTZ-LES-

14 rue du Fort 67120 SOULTZ-LES-BAINS, adresse à laquelle toute corres-pondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAVERNE. Mention sera faite au RCS : SAVERNE.

## **DIVERS**

### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE HOP'LA

Société coopérative agricole à capital variable 196 Route de Saverne - 67205 OBERHAUSBERGEN RCS de Strasbourg n° 527 997 019 Agrément n°11 128

Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Les associés coopérateurs de la société agricole coopérative dénommée Société coopérative agricole HOP'LA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 24 juin 2024 à 14 heures 30 au siège social de la coopérative afin de délibérer sur

Rapport du conseil d'administration aux associés coopérateurs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et rapport spécial sur

les conventions réglementées, Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Quitus aux administrateurs, Affectation du résultat,

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,
 Fixation de l'allocation globale d'indemnité compensatrice de temps passé par les

Fixation du budget « Formation des administrateurs », Constatation de la variation du capital social,

Approbation des conventions réglementées,

Questions diverses, Pouvoirs pour les formalités Les associés-coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance, au siège de la coopérative, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, du document prévu au III de l'article L 521-3-1 du code rural et de la pêche maritime ainsi que des comptes annuels et du texte des résolutions proposées.

Le président du Conseil d'administration

# **NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES**

# Saisissez vos annonces en ligne

- ✓ GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE
- AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél. 03 88 56 90 70 · annonce@est-agricole.com